

ÊTRE PARENT, C'EST...

*...aimer son enfant comme il est,
l'encourager, prendre le temps,
lui mettre des limites,
accepter le conflit, savoir l'écouter,
lui montrer ses sentiments,
l'amener à l'autonomie...*

VOUS AVEZ BESOIN DE SOUTIEN DANS
L'ÉDUCATION DE VOTRE ENFANT?



TRANSIT PEUT VOUS AIDER
accueil d'urgence et évaluation

LE FOYER

Le foyer Transit est un lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations ouvert sans interruption durant toute l'année.

- > Pour des enfants et adolescent(e)s de 7 à 18 ans, garçons et filles, francophones et alémaniques.
- > Pour des problèmes concernant l'enfant ou son entourage familial et social.

Il arrive que des familles vivent des situations de crise qui rendent nécessaire l'éloignement temporaire de l'enfant.

La situation de crise vécue par une famille peut provenir de difficultés chez les parents ou de problèmes manifestés par l'enfant. Les difficultés peuvent être survenues brutalement ou s'être accumulées depuis plusieurs mois. Dans le cas où le développement de l'enfant paraît menacé, les autorités de protection de l'enfance peuvent aussi décider d'un placement.

Les enfants sont encadrés par des professionnels compétents au bénéfice d'une formation supérieure dans les domaines de l'éducation sociale et de la psychologie.

OÙ S'ADRESSER?

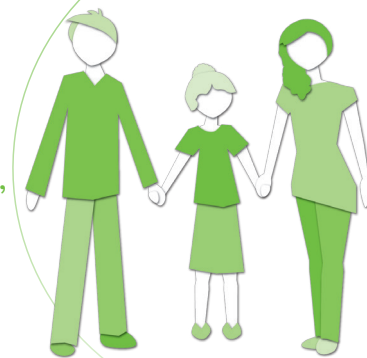
Prendre contact avec la permanence du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ): **026 305 15 30**

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

- > www.fondation-transit.ch
- > **026 407 70 40**

**ACCUEILLIR, PROTÉGER,
PRENDRE DE LA DISTANCE,
COMMUNIQUER...**

**...CHERCHER ENSEMBLE
DES SOLUTIONS!**



LES PLACEMENTS

Les placements sont toujours accompagnés par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). D'une durée maximale de trois mois, ils peuvent être effectués sur demande de l'enfant, des parents ou suite à la décision d'une autorité de protection.

- > **Accueil d'urgence.** En cas de crise aiguë, l'accueil peut être réalisé à toute heure et dans les plus brefs délais.
- > **Placement d'évaluation (3 mois).** Un important travail éducatif est accompli avec l'enfant et sa famille afin de dépasser la situation de crise et d'évaluer la possibilité d'un retour de l'enfant à son domicile après le placement.
- > **Placement de transition.** Accueil de durée minimale en attente d'une place dans un autre foyer.

Afin de faire évoluer la situation de crise et de favoriser le retour de l'enfant dans sa famille, les parents sont mobilisés de façon importante pendant le placement.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Le foyer perçoit des subventions du canton de Fribourg et de la Confédération. Une contribution journalière est facturée aux représentants légaux.